

Charte des acteurs de la transaction immobilière engagés pour la rénovation énergétique performante

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon assure un service public d'information et de conseil sur l'énergie et l'eau dans l'habitat pour les projets de construction, de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables. Ce service de proximité s'adresse à tous – propriétaires occupants et bailleurs, maisons individuelles et copropriétés, vendeurs et acquéreurs d'un bien immobilier.

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon est membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique) qui regroupe près de 400 espaces conseil en France (depuis le début des années 2000).

Localement, l'Espace Info Énergie est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Lyon (ALEC Lyon) et l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) qui ont pour projet associatif d'accompagner la transition énergétique de leur territoire respectif.

C'est un service d'intérêt général, gratuit, indépendant de tout fournisseur d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial, financé par l'Agence de la transition énergétique (ADEME), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités du Rhône.

Pourquoi ce partenariat ?

L'achat est un moment propice à la réalisation de travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique d'un logement. **Les professionnels de la transaction immobilière sont donc des acteurs clés pour sensibiliser les futurs propriétaires à la rénovation performante et les orienter vers le service Info Énergie.**

actimmo
Engagés pour la rénovation
énergétique performante

Cette charte d'engagements respectifs intervient dans le cadre du programme national **Actimmo** qui vise à informer et mobiliser les professionnels de la transaction immobilière (agences immobilières, agences bancaires, courtiers et notaires) sur les enjeux de la rénovation énergétique performante des logements, en leur donnant les moyens d'accompagner leurs clients en ce sens.

Elle a pour objectif d'engager un partenariat de long terme entre la Chambre des Notaires du Rhône et l'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon, et de valoriser les professionnels de l'immobilier ainsi engagés en faveur de la rénovation énergétique performante dans la dynamique de transition énergétique nationale et locale.

Avec le soutien de :

ARTICLE 2 : LES SIGNATAIRES

Les parties signataires de la présente charte de partenariat sont :

D'une part :

L'Espace Info Énergie Rhône-Métropole de Lyon, ci-après nommé « Espace Info Énergie » représenté par M. Alex Dellong, en qualité de Directeur de l'ALEC Métropole de Lyon et MME Caroline Balerin, en qualité de Directrice de l'ALTE 69.

Et,

D'autre part :

Les notaires du Rhône, sis, 58, Boulevard des Belges, 69006 LYON, représentés par Maître Frédéric Aumont, en sa qualité de Président.

Les parties présentes à la signature de la charte décident communément de se conformer aux engagements ci-après.

ARTICLE 3 : LES ENGAGEMENTS DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Axe Sensibilisation et Formation

- 1- Accompagner les notaires du Rhône dans les actions de sensibilisation de ses adhérents.
- 2- Proposer la formation la plus complète possible aux notaires du Rhône, au sein des différentes commissions, et, bien entendu, en premier lieu, la Commission immobilier, mais aussi aux différents syndicats concernés, ainsi qu'au cours des événements organisés par la Chambre des notaires (assemblée générale, petits déjeuners thématiques...) sur le thème de la rénovation performante. Les sujets abordés en formation sont à co-construire avec la Chambre des notaires pour répondre à ses besoins et attentes (aides financières, matériaux, énergies renouvelables, modes de chauffage, etc.).
- 3- Remettre aux études du département le livret « Notaires–Votre mémo rénovation énergétique ».
- 4- Informer régulièrement les notaires du Rhône, via l'envoi d'une newsletter dédiée, sur les actualités locales et nationales en lien avec le thème de la rénovation performante. La newsletter est adressée à l'adresse email suivante : cedric.girardon.chambre.69@notaires.fr

Avec le soutien de :

Axe Conseil et Accompagnement

- 1- Se rendre disponible pour échanger avec les notaires du Rhône sur des questions liées à la rénovation énergétique (techniques ou financières), et, repérer les freins aux actions de rénovation performante.
- 2- Offrir aux clients des adhérents des notaires du Rhône une visite Préco'immo sur un bien en vente dans l'étude. Cette opération a pour objectif de délivrer, sous la forme d'un rapport pédagogique, un ensemble de recommandations à destination des futurs acquéreurs pour la réalisation de travaux visant le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les Préco'immo sont possibles dans la mesure où elles sont financées par le programme Actimmo ou par une collectivité partenaire.
- 3- Accompagner l'acquéreur d'un logement ayant bénéficié d'une visite Préco'immo pour affiner et personnaliser les travaux décrits dans le cahier de recommandations et le guider dans le montage des dossiers d'aides financières et dans le choix de ses professionnels.

Axe Communication

- 1- Capitaliser et valoriser les professionnels engagés à travers deux outils :
 - A l'échelle nationale : **le site internet du programme Actimmo** qui cartographie les acteurs de la transaction immobilière engagés pour la rénovation performante.
 - A l'échelle du Rhône et de la Métropole de Lyon : **l'annuaire des professionnels de l'Espace Info Énergie** qui référence des professionnels mettant en œuvre des solutions s'inscrivant dans l'objectif de division par 4 des consommations d'énergies et d'émissions de CO₂ à l'horizon 2050.
- 2- Mettre à disposition de la Chambre des notaires du Rhône, des supports de communication papier et numérique à remettre à leurs adhérents, et, à destination de leurs clients aux moments clés de leur parcours résidentiel : achat, construction, rénovation, gestion de patrimoine.
- 3- Autoriser les notaires du Rhône à faire figurer les coordonnées de l'Espace Info Énergie dans les annonces des biens en vente au sein de ses études membres, afin d'informer les potentiels acquéreurs de l'accompagnement et des aides financières dont ils pourraient bénéficier.
- 4- Permettre aux études affiliées aux notaires du Rhône d'afficher leur engagement pour la rénovation énergétique performante à travers la signature de la présente charte, en affichant celui-ci dans leurs études respectives.
- 5- Organiser en partenariat avec les notaires du Rhône un évènement mettant en avant l'intérêt de la rénovation performante au travers, par exemple, d'une participation commune à des salons sur ce thème (salons de l'immobilier...).

Avec le soutien de :

ARTICLE 4 : LES ENGAGEMENTS DES NOTAIRES DU RHONE

Axe Sensibilisation et Formation

- 1- S'inscrire, par un engagement volontaire et motivé, dans la démarche de réduction des consommations énergétiques visées par le Plan Climat de la Métropole de Lyon et de son Schéma Directeur des Énergies ou par les Plan Climat de l'ensemble des ECPI du nouveau Rhône.
- 2- Participer, *a minima* une fois par an, à une intervention de l'Espace Info Énergie, dans l'objectif de faire monter en compétence les notaires du Rhône, afin de conseiller leurs clients sur le sujet de la rénovation énergétique et les informer des dispositifs d'accompagnement qui existent localement. Cette session de formation ou d'actualités pourra avoir lieu en présentiel ou en visioconférence, le thème et le format seront à définir avec l'Espace Info Énergie.
- 3- Identifier au sein de la Chambre des notaires du Rhône, un-une référent-e afin de faire vivre la dynamique autour de la transition énergétique auprès de ses adhérents.

Axe Conseil et Accompagnement

- 1- Informer ses adhérents de l'existence d'un service d'intérêt général, sans intérêt commercial et indépendant des fournisseurs d'énergie et de matériaux, compétent pour aider leurs clients dans leurs projets de rénovation énergétique d'un point de vue technique, les renseigner sur les aides financières, les orienter vers des professionnels référencés et les accompagner dans l'ensemble de ces démarches.

Axe Communication

- 1- Afficher les coordonnées de l'Espace Info-Énergie sur les annonces des biens à rénover, en vente chez leurs membres, pour informer les potentiels acquéreurs de l'accompagnement et des aides dont ils pourraient bénéficier.
- 2- Autoriser l'Espace Info Énergie à utiliser l'adresse de la Chambre des notaires du Rhône afin de pouvoir l'identifier sur la cartographie nationale des professionnels de l'immobilier engagés pour la rénovation performante disponible sur <https://programme-actimmo.com/carte-actimmo/>.

ARTICLE 5 : GESTION DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

Par défaut, la charte considère que les données lui étant liées ne sont pas confidentielles. Les parties conviennent cependant de définir comme confidentielles les informations suivantes :

Avec le soutien de :

- Toutes les données individuelles, propriété des ménages : droit à l'image, données de consommations énergétiques, factures etc.

ARTICLE 6 : MODIFICATION DE LA CHARTE

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution, ou de la durée de la présente charte, convenue d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la charte, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1 de la présente charte.

ARTICLE 7 : DURÉE DE LA CHARTE

La présente charte prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin :

- Si l'une des deux parties manque à ses engagements,
- Si l'une des deux parties formule expressément son souhait de mettre fin au partenariat convenu dans la présente charte.

Fait à LYON, le 14/12/2020

Signatures :

L'Espace Info Énergie

Le Directeur de l'ALEC LYON
M.ALEX DELLONG



La Directrice de l'ALTE 69
MME CAROLINE BALERIN

ALTE69
14 PLACE JULES FERRY
69006 LYON
04 37 47 96 08
SIRET 851 756 684 00011 - APE 9499Z

Les Notaires du Rhône
M. Le Président, Maître Frédéric Aumont

**CHAMBRE DES NOTAIRES
DU RHONE**

58 Boulevard des Belges
69458 - LYON Cedex 06

Avec le soutien de :